



Syndicat Mixte du Val de Loir
pour collectes et traitement
des déchets

*Vous avez de
beaux restes...*



Afin de vous aider à réaliser le nouveau geste de tri et ainsi répondre à votre obligation, depuis le 1^{er} janvier 2024, de tri des biodéchets à la source :

Installation d'un site de compostage
dans votre quartier

RÉUNION D'INFORMATIONS SUR LES BIODÉCHETS

le vendredi 09 FÉVRIER
salle des récollets à Château-du-Loir

2 créneaux - 10 H 30 et 18 H 30 (durée 1 heure)

**Nous répondrons à toutes vos questions sur les biodéchets
(règlementation, compostage individuel, partagé...)**

Pour tous renseignements :

Charline FERRERO

chargée de mission biodéchets

biodechets@syndicatvaldeloir.fr

06 35 55 19 33

